

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page # 1 de 4

Selon 1907/2006/CE, Article 31

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT: ERUSTICATOR

DATE: 14 octobre 2009

SUPPLIER: Produits Chimiques Melrose Ltée
2323-46ième ave.
Lachine, QC
CANADA H8T 3C9
Tél: +1 (514) 631-2998
Fax: +1 (514) 631-2997
E-mail: prodsafe@melrosechem.com

USAGE DU PRODUIT: Enleveur de rouille

II. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit selon la Directive 1999/45/CE: T, toxique; C, corrosif

Hasards pour l'homme: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Provoques des brûlures.

Hasards pour l'environnement: Acide fort, pH de l'eau peut être nocif pour les organismes aquatiques.

III. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Identité Chimique:	Index #	EINECS N°	CAS N°	% Conc.	Toxicité
Fluorure de hydrogène 52%	009-003-00-1	231-634-8	7664-39-3	3 - 7	T+, C; R26/27/28, 35
Acide citrique		201-069-1	77-92-9	3 - 7	

Ingrédients selon la Directive 2004/648/EC

aucuns

IV. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact cutané: Rincer à l'eau claire durant au moins 10 minutes. Enlever les vêtements contaminés immédiatement. Appliquer du gel de calcium gluconate et masser la peau jusqu'à disparation de la douleur, rincer plusieurs fois avec de l'eau et remplacer par du gel frais. Continuer la thérapie de gel pendant 15 minutes après disparation de la douleur.

Contact oculaire: Immédiatement rincer à l'aide de grandes quantités d'eau durant 20 à 30 minutes. Tenir les yeux ouverts durant le rinçage. Appeler un médecin immédiatement.

Inhalation: Transporter à l'air frais. Si la victime a cessé de respirer, donner la respiration artificielle, de préférence de bouche à bouche. Si la respiration semble difficile, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

Ingestion: Boire un verre d'eau immédiatement. **Ne pas induire le vomissement.** Appeler le Centre Régional de Contrôle de Poison immédiatement, sinon vous présenter sans tarder à l'urgence de l'hôpital le plus près.

V. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Conditions d'inflammabilité: Ne s'applique pas.

Moyens d'extinction: Ne s'applique pas.

Produits combustibles hasardeux: Ne s'applique pas.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion: Matériaux non combustibles; contact avec certains métaux peut engendrer du gaz hydrogène.

VI. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement: Diluer les petits déversements soigneusement avec de l'eau. Neutraliser à l'aide d'alcalins tels que le carbonate de sodium anhydre ou la chaux. Vu l'émanation de gaz CO₂, une ventilation adéquate est requise pour le carbonate de sodium anhydre. Ne pas fumer dans les espaces de déversement. Les déversements majeurs doivent être manipulés selon un plan déterminé. On recommande d'endiguer à l'aide de carbonate de sodium anhydre. Essayer d'empêcher la pénétration dans les égouts.

Équipement de protection individuelle à utiliser: Gants protecteurs et lunettes de sûreté.

VII. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Équipement et procédés de manutention: Diluer les petits déversements soigneusement avec de l'eau. Neutraliser à l'aide d'alcalins tels que le carbonate de sodium anhydre ou la chaux. Vu l'émanation de gaz

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page # 2 de 4

Selon 1907/2006/CE, Article 31

CO₂, une ventilation adéquate est requise pour le carbonate de sodium anhydre. Ne pas fumer dans les espaces de déversement. Les déversements majeurs doivent être manipulés selon un plan déterminé. On recommande d'endiguer à l'aide de carbonate de sodium anhydre. Essayer d'empêcher la pénétration dans les égouts.

Exigences de entreposage: Ne pas ranger à proximité d'une flamme ou de la chaleur excessive. Ranger dans des contenants fermés. Ne pas geler.

VIII. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appareil respiratoire: Un appareil respiratoire intégré doit être utilisé quand les concentrations sont grandes ou inconnues. Les respirateurs à boîte métallique sont permis quand les concentrations sont très faibles fortes (<1%).

Gants protecteurs: Caoutchouc ou néoprène.

Protection oculaire: Lunettes protectrices pour empêcher le contact avec les yeux.

Équipement de protection additionnel: Pantalons, veston et bottes de caoutchouc; douche de sûreté et bain d'yeux devraient être disponibles.

Ventilation: Une ventilation générale avec une bonne source de renouvellement d'air est recommandée pour toute opération intérieure. Une ventilation locale est recommandée à la source d'engendrement de contamination. La ventilation devrait être adéquate à garder les concentrations d'air en-dessous de la limite d'exposition désigné.

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair et méthode: Ne s'applique pas.

Limites (% dans l'air): **INFÉRIEURE:** Ne s'applique pas. **SUPÉRIEURE:** Ne s'applique pas.

Temp. d'auto-ignition: Ne s'applique pas.

État physique: Liquide

Densité de vapeur: Non déterminé

Coefficient de partage n-octanol-eau: Non déterminé

Odeur: Léger odeur d'acide

Point d'ébullition: 104°C

Poids Spécifique: 1.03

Point de congélation: -8°C

Tension de vapeur: Non déterminé

pH: <1

Taux d'évaporation: Non déterminé

Couleur: Incolore

Solubilité dans l'eau: Complet

Seuil d'odeur: Non disponible

X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable sous conditions normales. Une polymérisation hasardeuse ne se produira pas.

Substances Incompatibles: Éviter les agents oxydants et réducteurs forts. Réagira violemment avec des alcalis liquides ou solides tels que hydroxyde de sodium, hydroxyde de potassium et hydroxyde d'ammonium.

Conditions de Réactivité: Éviter la contamination avec des substances réactives. Ne pas mélanger avec des substances alcalin.

Produits de Décomposition Dangereux: Réagit avec quelques métaux pour produire de l'hydrogène qui peut former des mélanges explosifs avec de l'air. Lorsque chauffé, le fluorure d'hydrogène relâché est toxique, corrosif et extrêmement irritant.

XI. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Éclaboussures sur la peau et dans les yeux.

Limites d'exposition: TWA 2.5mg(F)/m³; CL 5.0 mg(F)/m³/15 minutes

Effets de l'exposition à court et à long termes: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Provoque des brûlures.

Irritabilité: Non

Sensibilisation cutanée et respiratoire: Non

Cancerogénicité: Non disponible

Effets toxiques sur la reproduction: Non disponible

Teratogénicité: Non disponible

Mutagenicité: Non disponible

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Mesures numériques de toxicité: Non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page # 3 de 4

Selon 1907/2006/CE, Article 31

XII. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité environnementale: Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents. Acide fort, pH de l'eau peut être nocif pour les organismes aquatiques.

XIII. CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

Pour la substance: Numéro de la clé de déchets CE:

20 01 29. (Détergent contenant des substance dangereux).

Pour les emballages: Numéro de la clé de déchets CE:

15 01 02 (emballage en matière plastique). Peut être recyclé.

XIV. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

TRANSPORT ROUTIER ET FERROVIAIRE ADR/RID:

ADR/RID Classe: 8 C1
Numéro Kemler: 80
Numéro NU: 3264
Groupe d'emballage: III
Étiquette: 8
Libellé: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide hydrofluorique)

TRANSPORT PAR NAVIRE DE MER IMDG:

IMDG Classe: 8
Numéro NU: 3264
Groupe d'emballage: III
Numéro EMS: F-A, S-B
Étiquette: 8
Polluant marine: Non
NU libellé: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Hydrofluoric acid)

TRANSPORT AÉRIEN ICAO-TI et IATA-DGR:

ICAO/IATA Classe: 8
Numéro NU: 3264
Groupe d'emballage: II
Étiquette: 8
Instructions d'emballage: 818 & 820
NU libellé: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Hydrofluoric acid)

XV. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaire: Tous les ingrédients de ce produit sont sur l'inventaire du TSCA (E.U.), LCOPA (Canada), EINICS (CE), La Chine, TCCL (Corée, KECI), RA6969 (Philippines PICCS), NICNAS (Australie, AICS), IEC (Japon).

Classification SIMDUT: Classe D, div 1a; Classe D, div 2a; Classe E

Symbole de danger: T, toxique; C, corrosif



Phrases de risque: 23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoques des brûlures.

Conseils de prudence: 7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

26 En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

28 Après contact avec la peau se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page # 4 de 4

Selon 1907/2006/CE, Article 31

36/37/38 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

45 En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

XVI. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le RPC du Canada et la Fiche de données de sécurité contient toute l'information exigée par le RPC du Canada.

Étiquetage et fiche de données de sécurité selon les Directives 1907/2006 (REACH) et la législation nationale.

Les phrases de risque des ingrédients du paragraphe III:

R26/27/28 Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R35 Provoque de graves brûlures.

Remplace: F.D.S. datée: 14 octobre 2006

Version: 8

Changement apportés à la F.D.S. dans cette révision: Rubriques 1, 2, 3, 8, 15, 16

[English](#)

[Bahasa Indonesia](#)

[Español](#)

[Nederlands](#)

[Bahasa Malayu](#)

[Deutsch](#)